

far. RINÇAGE VAISSELLE

075



Réf : 881519 (5L)

LIQUIDE DE RINÇAGE VAISSELLE EN MACHINE MÉNAGÈRE



CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Produit liquide pour améliorer le rinçage de la vaisselle lors de son passage en machine. Facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle sans laisser de trace. Efficace en eau douce comme en eau dure.

MODE D'EMPLOI

Machines ménagères : verser le produit dans le bac du lave vaisselle prévu à cet effet.

Machines avec doseurs automatiques : régler l'arrivée du produit de 1 à 2 g/L d'eau chaude (70 - 80°C).

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide limpide	bleu	2,1 - 3,1	0,99 - 1,01	sans

CONDITIONNEMENTS

ref. 881519 (75) : bidon 5L - carton x2 - palette x128

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Éviter les projections oculaires.
- Stocker à l'abri du gel.

NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface non ioniques <5%

ENVIRONNEMENT

Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales.

Surconditionnement : carton recyclable

Bidon de 5L : emballage recyclable

Recycler l'emballage conformément aux législations en vigueur.

EU Ecolabel :
FR-2/038/84350

ETIQUETAGE RÉGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

TRANSPORT ADR

- SOUMIS
- NON SOUMIS

CODE DOUANIER

34025090

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.